

Critère à remplir pour la candidature

- Labélisation IBISA des plateformes ou labellisation par un réseau régional garantissant l'ouverture des plateformes
- Imagerie multimodale in vivo à l'échelle du hub
- Imagerie préclinique et clinique in vivo à l'échelle du hub

Dossier de candidature

Description succincte des plateformes du futur hub

Pour chaque plateforme constituant le futur hub :

- Nom de la plateforme, tutelles, nom du/de la responsable de plateforme
- Description des équipements d'imagerie de la plateforme : type d'équipement, année de mise en service, tutelle propriétaire, pourcentage de temps machine dédié à la recherche (pour les équipements d'imagerie clinique)
- Description des UMR associées à la plateforme : nom de l'unité, tutelles, nom du/de la DU, effectif total (titulaire), nom des équipes, principaux domaines d'expertise

Organisation du futur hub

Description de la gouvernance proposée (membres du COPIL régional, fréquence des réunions...)

Accord des tutelles de la plateforme pour la demande d'intégration

[Un simple accord de principe suffit, par courrier électronique par exemple]

Procédure

- Dossier à soumettre avant fin 2023 à la coordination nationale de FLI¹
- Phase de dialogue avec le COPIL national
- Approbation par le COPIL national
- Avis consultatif du BIAB
- Approbation par le comité des tutelles de l'INBS
- Avenant à l'accord de consortium à l'occasion du prochain renouvellement de l'INBS (prévu en 2025)

¹ Vincent Lebon : vincent.lebon@universite-paris-saclay.fr ou Régine Trébossen : regine.trebossen@cea.fr